



CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 10 Décembre 2020 à 20h00 à la salle des fêtes de ANCEMONT
PROCES-VERBAL DE SEANCE

Convocation du **02 Décembre 2020**

Etaients présents : Tous les membres du Conseil Communautaire sauf :

Absents excusés : REALE Claude, TOUSSAINT Francis, POUTRIEUX Maryline, LEMOINE Ronald, SANZEY Daniel, HURLAIN Laëtitia, THUGNET Patrick, MAURER Christian.

Etaients remplacés : POUTRIEUX Maryline par POTIER Gilles, MAURER Christian par HENRY Vincent, THUGNET Patrick par VIRION Jean, HURLAIN Laëtitia par BLOQUE Francis

Absents : -

Pouvoirs : Daniel SANZEY à Isabelle GUERY.

Conformément à l'article L 2171-18 du CGCT, la séance a été publique

Il a été procédé conformément à l'article L 2121-15 du CGCT à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Comité :

Madame Catherine COLLINET-JUNG ayant obtenu la majorité des suffrages, fut désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Approbation du compte-rendu du conseil communautaire du 15 octobre 2020.

1- Administration générale – RH

- Proposition de débat sur la possibilité de mise en place d'un pacte de gouvernance
 - *Approbation à l'unanimité de ne pas élaborer de pacte de gouvernance*
- Définition de l'intérêt communautaire pour la compétence « création, aménagement et entretien de la voirie », afin d'y intégrer :
 - La création, l'aménagement et l'entretien de vélo routes voies vertes ;
 - La création, l'aménagement et l'entretien des pistes cyclables ;
 - La création, l'aménagement et l'entretien des aires de covoiturage.

Pour rappel, la modification de la définition de l'intérêt communautaire est déterminée par le conseil communautaire à la majorité des deux tiers des suffrages exprimés, et ne nécessite pas de révision statutaire.

-Approbation à l'unanimité

- Ressources humaines : approbation du plan de formation 2020/2021.
 - *Approbation à l'unanimité*
- Ressources humaines : suppressions de poste école de musique suite aux créations de postes d'octobre 2020.
 - *Approbation à l'unanimité*
- Décisions Modificatives :
 - Budget principal : maîtrise d'œuvre église fortifiée de Dugny, logiciel enfance.
 - Budget annexe Ordures ménagères : versement supplémentaire au SMET dans la cadre de la collecte des sacs jaunes.
 - Budget annexe zone des Souhesmes : prise en charge raccordement ENEDIS
 - *Approbation à l'unanimité*
- SPL XDemat : approbation du rapport de gestion 2019.
 - *Approbation à l'unanimité*

2- Développement – économie

- Zone des SOUHESMES : lancement mise en concurrence travaux pour réalisation de l'accès de desserte de l'entreprise IEV et des parcelles mitoyennes à la vente ;
 - *Approbation à l'unanimité*
- Zone des SOUHESMES : mise en place d'une convention de gestion des réseaux d'eau avec le syndicat des eaux de SIVRY la Perche – autorisation donnée au Président
 - *Approbation à l'unanimité*
- Zone du RAISIN : option de réservation avec l'entreprise DAGNET – proposition d'ajustement du prix de cession.
 - *Approbation à l'unanimité*
- Zone de la Belle Hélène à SOMMEDIÈVE : option de réservation avec l'entreprise ITS.
 - *Approbation à l'unanimité*
- SARAP : autorisation donnée au Président de signer deux conventions avec l'EPFL :
 - Travaux de déconstruction
 - Gestion SSP et clos et couvert
 - *Approbation à l'unanimité*
- PETR : appel à cotisation complémentaire pour 2020.
 - *Approbation à la majorité – 1 vote contre*
- Initiative Meuse : proposition d'adhésion pour 2020 – coût : 1 000€.
 - *Approbation à l'unanimité*
- Fonds résistance – élargissement des conditions d'éligibilité proposé par la Région :
 - Toutes les associations et clubs sportifs éligibles,
 - Soutien à la trésorerie de très petites entreprises de commerce de proximité, faisant l'objet d'une fermeture administrative, et devant s'acquitter d'un loyer au titre de leur local commercial.
 - *Approbation à l'unanimité*
- Vélo route voie verte : point d'information.

3- Environnement

- Hydraulique - projet « entretien et restauration de la Meuse et affluents », délégué à l'EPAMA : actualisation du plan de financement suite à la commande d'études complémentaires par les trois communautés de communes. Reste à charge pour la Codecom pour la mission « APD » et « dossiers réglementaires » pour la maîtrise d'œuvre et les études complémentaires : 960 € TTC.

- *Approbation à l'unanimité*

- Nouvelle déchetterie de DUGNY : demande de subvention pour les études auprès du Conseil départemental

- *Approbation à l'unanimité*

- Rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

- *Approbation à l'unanimité*

4- Cohésion sociale

- Ecole de musique :

-Projet d'école et demande de subvention 2021 auprès du conseil départemental : proposition de reconduction de la subvention 2020, soit 15 000 €.

- *Approbation à l'unanimité*

- Proposition de non facturation des cours de formation musicale pour le second confinement.

- *Approbation à l'unanimité*

- ARCATURE : programmation culturelle et demande de subvention 2021

- Participation spectacles amateurs 2021 : proposition de reconduire la participation de 225 € pour 10 spectacles maximum.

- *Approbation à l'unanimité*

- Demande de subvention 2021 auprès du conseil départemental : proposition de reconduction de la subvention 2020, soit 4 000 €.

- *Approbation à l'unanimité*

5- Patrimoine

- OPAH : abondements intercommunaux – 6 dossiers : 1 dossier à AMBLY, 1 dossier à DIEUE, 1 dossier à DUGNY, 1 dossier à LEMMES, 1 dossier à TILLY, 1 dossier à SOUILLY.

- Approbation à l'unanimité

- VOIRIE : programme ECF 2020 – Avenant au marché.

- Approbation à l'unanimité

6- Enfance – scolaire

- Ecole des Monthairons : suite à la création du nouveau pôle maternelle, restitution à la commune des locaux anciennement utilisés place de la mairie.

- Approbation à l'unanimité

7- Questions diverses